

MALI



III. PRESTATIONS D'APPUI CONSEIL REMUNEREES SUR LA VENTE DE L'EAU

1. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Pour garantir de manière durable la gestion des adductions d'eau potable, un suivi technique et financier des exploitants, accompagné de conseils et recommandations, est assuré par une structure privée. Cette structure, est rémunérée à travers une redevance prélevée sur la vente de l'eau.

Elle vérifie sur place, pour les aspects techniques, l'état des installations, élabore un rapport sur la maintenance, l'organisation et les prévisions pour le renouvellement. Pour les aspects financiers, elle arrête les comptes avec la même périodicité et prépare un rapport sur les résultats de l'analyse financière.

Une restitution des résultats de l'ensemble du suivi technique et financier est organisée, deux fois par an, auprès de la Commune (maître d'ouvrage), de l'association réunie en assemblée générale et des services de l'Etat.

En parallèle, de manière permanente ou sur demande de l'exploitant ou du maître d'ouvrage, cette structure apporte un appui et des conseils pour toutes questions relatives au fonctionnement des installations.

Rappels historiques.

Suite aux nombreux échecs constatés dans les années 1980 dans la gestion des infrastructures hydrauliques, l'Etat avec l'appui de ses partenaires au développement, a décidé de mettre en place une structure de suivi et de conseil pour accompagner les associations d'usagers, responsables de la gestion des infrastructures. Cette structure, mise en place au départ dans le cadre d'un projet, a progressivement évolué. Il s'agit maintenant d'une structure privée, qui n'a plus rien d'expérimental. Le lancement d'un prochain appel d'offre prévoit d'agréer dans un premier temps deux ou trois opérateurs régionaux.

Quelques chiffres (Décembre 2001)		Quelques dates	
Nombre de centres équipés en adduction d'eau potable au Mali	200	1993 / 96	Composante projet (CAC)
Nombre d'adduction d'eau suivie par la structure dans les 8 Régions du Mali.	59	1996 / 98	Structure autonome encadrée et subventionnée intégré à la DNH (CCAEP)
Nombre d'usagers concernés par la structure (taille des centres 1200 à 17 000 habitants)	385 000	1999 / 01	Création d'un Groupement d'Intérêt Economique par les salariés de la structure (GCS-AEP)
Chiffre d'affaire (2002)	35 millions Fcfa	2001	Protocole de délégation du suivi technique et financier entre la DNH et la structure (GCS-AEP)
Volumes d'eau produits par les centres concernés	Près de 1,7 millions de m3	2003	Appel d'offres prévu pour délégation de la mission de suivi à deux ou trois opérateurs régionaux.

Rôle de la structure de contrôle - GCS-AEP (anciennement CCAEP).

La structure de contrôle assure 4 fonctions principales :

- Suivi technique et financier des exploitants tous les 6 mois (résultats d'audit communiqués auprès des acteurs : exploitants, communes, AU, État, bailleurs de fonds) et restitution des résultats en assemblée générale auprès de l'association des usagers, de représentants de la Commune (maître d'ouvrage) et des services déconcentrés de l'Etat (DRHE).
- Conseil quotidien auprès des exploitants via communication radio et sur demande.
- Organisation de formations initiales et formations continues.
- Prestations de service éventuelles (étude de faisabilité, mesures d'accompagnement, production d'outils de gestion, achat de pièces de rechanges...)

Son fonctionnement :

GCS-AEP est rémunéré pour ses prestations de suivi et de conseils sur la base de 20 F cfa (0,03 Euros) par m3 d'eau produit à partir des recettes perçues par l'exploitant sur la vente de l'eau. La structure peut également conduire d'autres prestations payantes. L'équipe actuelle est constituée de 6 personnes : deux gestionnaires, deux électromécaniciens, un responsable chargé de la communication, une secrétaire, un stagiaire.



III. PRESTATIONS D'APPUI CONSEIL REMUNEREES SUR LA VENTE DE L'EAU

2. RESULTATS OBTENUS

Résultats obtenus – les points forts.

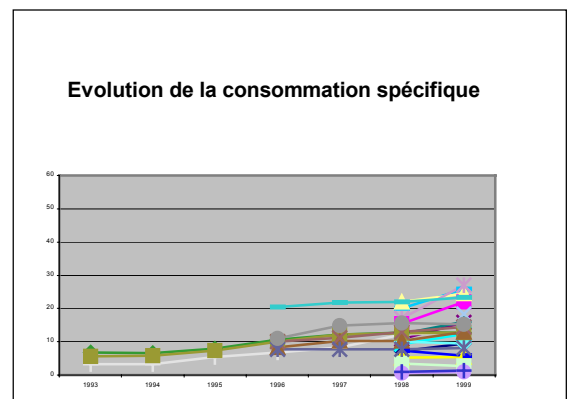
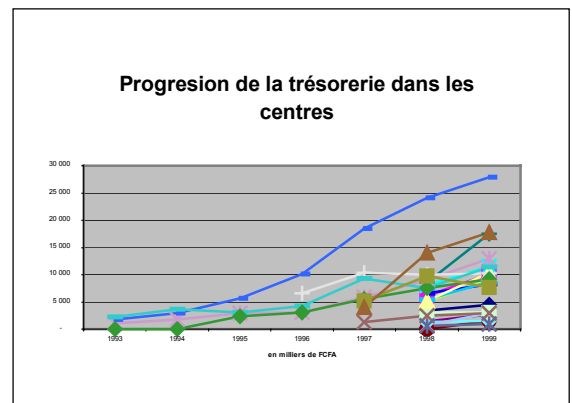
Actuellement 59 centres, répartis sur les 8 régions du Mali, sont suivis par le GCS-AEP - ce n'est plus un instrument expérimental. Les principaux résultats de l'approche suivie au Mali touchent 6 points :

- Augmentation de la trésorerie ce qui permet de couvrir les charges de fonctionnement et de renouvellement. L'épargne en banque des 56 associations représente actuellement environ 400 millions F cfa (570 000 Euros) - Voir schéma évolution de la trésorerie.
- Augmentation de la consommation spécifique – de 5 - 7 l/pers./j en début de projet à 15 – 18 l/pers./j.
- Baisse du prix de vente du m3 d'eau facturé du fait de l'augmentation des consommations mais aussi du fait du suivi rapproché de la gestion.
- Excédent brut d'exploitation ou capacité d'autofinancement positif qui a permis pour certains centres de réaliser des extensions de réseaux voir de nouveaux investissements (forage, groupe de sécurité...)
- Coupures d'eau de moins en moins fréquentes.

Le service public de l'eau est ainsi de mieux en mieux assuré.

Certes encore des points faibles à améliorer :

- Le GCS-AEP touche actuellement 59 centres sur les 200 centres équipés d'AEP. Il est souhaitable que ce type de service s'étende sur la totalité des centres en garantissant la continuité et la qualité des services offerts aux associations d'usagers. C'est un véritable défi commercial.
- Le GCS-AEP a bénéficié, depuis sa création, d'un appui humain et financier de la DNH et de ses partenaires. Il s'agit maintenant d'autonomiser la structure et de la rendre indépendante des subventions publiques tout en assurant un service de qualité et de manière durable.



Centres	Population	Production	Rendement	Consommation Moyenne	Coût de revient	Trésorerie Disponible	Capacité d'autofinancement	Résultat après amortissement
	hbts	m3/an	%	l/j/hab	F.CFA/m3	Millions F.CFA	F.CFA	F.CFA
Nara	18 891	221239	88,9	28,91	172	36 078	17 530	9 362 000
Kéniéba	11 100	45 132	93,5	10,56	297	13 951	4 041	(97 000)
Kangaba	5 667	29 480	90,9	13,14	240	16 947	5 006	2 298 000
Mourdiah	4 553	12 462	84,9	7,24	507	4 714	1 929	(508 000)
Ségala	2 839	26 458	99,0	26,13	240	14 089	4 799	790 000
Diataya	2 342	18 937	99,0	22,23	244	10 680	2 532	548 000

FACTEURS DE SUCCES

- ✓ La structuration et l'organisation de la population comme il a été expliqué plus haut a permis d'impliquer tous les habitants au processus de mise en place et de gestion des installations. Ceci a facilité la compréhension de tous les efforts nécessaires à la mise à disposition d'une eau de qualité et en quantité suffisante. Ainsi le paiement de l'eau s'en trouve aisé et les revenus en résultant sont jalousement surveillés.
- ✓ Le suivi des équipements et la réalisation des audits techniques permettent de prévenir les problèmes d'exploitation et de capitaliser des valeurs statistiques réelles sur le comportement des équipements, très utiles pour améliorer le choix des paramètres de conceptions et d'exploitation jusque là basés sur des données théoriques et des expériences au laboratoire.
- ✓ La réalisation des audits financiers et leur restitution en assemblée générale devant toute la population a permis d'éviter des détournements des recettes à d'autres fins, mais aussi de donner des éléments d'appréciation de l'organe exécutif de l'association,
- ✓ Pour des structures associatives chargées d'assurer la gestion d'un bien aussi précieux et délicat qu'est l'eau potable, l'appui/conseil et l'assistance à l'achat des pièces de rechanges dans un pays si vaste qu'est le Mali où les infrastructures de transport ne sont pas développées, constituent des prestations très appréciées.

Avec le soutien de :

